



HAL
open science

Les lexicographes des bas-fonds

Claudine Nédelec

► **To cite this version:**

Claudine Nédelec. Les lexicographes des bas-fonds. Cahiers Diderot, 1999, L'Autre et les encyclopédies, n°11, pp. 155-168. hal-03255526

HAL Id: hal-03255526

<https://univ-artois.hal.science/hal-03255526>

Submitted on 24 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claudine Nédelec

Les lexicographes des bas-fonds

Du point de vue de Sirius, les choses paraissent simples : un lexicographe a pour fonction d'enregistrer, de décrire et d'étudier tous les mots d'une langue ; et décrire toute la langue, afin de répondre aux besoins de tous les locuteurs, implique forcément qu'on doive aussi recueillir et expliciter ce qui est, à des degrés divers, et pour des raisons diverses, ressenti non comme une langue étrangère, mais comme une « langue dans la langue », l'autre de notre langue, l'autre dans notre langue : formes provinciales, lexiques des métiers, parlars propres à des groupes, c'est-à-dire jargons, etc. Or, dès le début de l'histoire des dictionnaires en France, les implications idéologiques d'une telle universalité potentielle des lexiques conduisent à de sérieux, et parfois d'âpres débats. La question la plus débattue au XVII^e (faut-il produire un dictionnaire « universel », enregistrant toute la langue, toutes les langues, ou faut-il séparer dictionnaire de la langue commune et dictionnaires spécialisés ?) met en évidence, et dissimule à la fois, un débat sur la hiérarchisation de la langue : chacun sait que la langue commune n'est en réalité pas une, mais diverse, du roi au crocheteur, de la princesse de sang à la fille des rues ; un dictionnaire de langue doit-il rendre compte de tous les niveaux de langue effectivement constatés, ou, à l'opposé, se réduire au seul lexique recommandable (et ainsi recommandé), le lexique du bon usage, celui de « l'élite des voix, [... de] la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps », selon la formule célèbre de Vaugelas¹, afin d'extirper, ou au moins de priver d'existence textuelle, les usages malsains, voire criminels, de la populace ? Un dictionnaire se doit-il d'être descriptif, ou normatif, en sachant bien que, pour le XVII^e siècle, décrire certains mots, c'est les légitimer, et risquer de leur donner existence en tant que chose (conviction dont il reste encore aujourd'hui des traces, plus ou moins inconscientes), donc adopter une attitude non d'objectivité, mais de contestation de la norme ? Faudra-t-il par exemple vraiment faire une place dans le dictionnaire universel, voire (*horresco referens*) recueillir dans un dictionnaire spécialisé l'une ou l'autre de ces

langue[s] factice[s] dont les gens d'une même cabale conviennent, afin qu'on ne les entende pas, tandis qu'ils s'entendent bien entr'eux : tel est le jargon de l'Argot dont se servent les coupeurs de bourse, les Bohémiens [...].² ?

Est-ce encore du français que cette langue factice, qui est à la fois autre qu'une langue (dans la mesure où une langue est caractérisée par sa « naturalité ») et une autre langue, parce qu'elle est la langue de ceux qui se sont mis hors société, hors normes, des gens sans foi ni loi ? Ne faudrait-il pas soit la détruire, soit l'interdire, comme ceux qui la parlent, plutôt qu'en étendre la connaissance, comme le disait déjà Geoffroy Tory, dans son *Champfleury* de 1529 ? « J'alleguerois quelque peu dudict jargon [puisque François Villon y a « esté grandement ingénieux »], mais pour en éviter la meschante cognoissance, je passeray outre »³. Est-ce du français aussi que ce « jargon des halles » que parlent « les plus vils

¹ Claude FAVRE DE VAUGELAS, *Remarques sur la langue française* [1647], p. 40 dans *La Préface des Remarques sur la langue française*, éditée avec introduction et notes par Zygmunt MARZYS, Neuchâtel, Faculté des Lettres/ Genève, Droz, 1984.

² Antoine FURETIÈRE, *Dictionnaire universel [...]*, La Haye/Rotterdam, A. et R. Leers, 1690, article « jargon ».

³ Cité par Lazare SAINÉAN, *Les Sources de l'argot ancien*, Paris, Champion, 1912, t. 1, p. 25.

Artisans, les Crocheteurs, les Batteliers, les Porteurs d'eau, les Goujats d'armée, et autres personnes qui ont une langue à part et qui ne se piquent pas de politesse »⁴ ?

L'auteur (anonyme) de ce dictionnaire de la fin du XVII^e siècle, intitulé *Le Dictionnaire des Halles*, dans le prolongement de la querelle des dictionnaires, félicite ironiquement l'Académie d'avoir fait une place à ce langage de la canaille, tandis qu'il accuse Richelet d'avoir imprimé des injures grossières. Et cette critique le conduit à faire un dictionnaire spécialisé de tout ce qui n'aurait pas dû être recueilli dans ces dictionnaires ! On conviendra que la position d'énonciation est retorse, et joue sur une attitude envers les hiérarchies lexicales (recouvrant très étroitement des hiérarchies sociales) bien perverse ; mais elle est très révélatrice de positions ambiguës qui perdurent chez les lexicographes, en particulier au XIX^e siècle ; c'est en effet ceux de cette époque que je voudrais ici étudier, au travers de quelques exemples (je ne prétends pas à l'exhaustivité), particulièrement intéressants parce que c'est une époque où les écrivains accordent de plus en plus de place au français argotique, qui parallèlement s'associe, voire se confond de plus en plus avec le français populaire, et où le développement généralisé de l'instruction pose le plus la question de la norme.

Les dictionnaires de langue

L'attitude « scientifique » qui consiste à adopter une posture neutre, objective, d'enregistrement descriptif gagne certes du terrain au XIX^e siècle ; cependant, l'idée qu'il y a des mots-tabous, qui n'ont pas droit au dictionnaire, non tant par leur référent que par la situation sociale des locuteurs, subsiste (elle subsiste d'ailleurs encore aujourd'hui). Je ne m'intéresserai pas à la question des marques (« fam., pop., vulg., arg. »), déjà bien étudiée, et par des spécialistes ; j'explorerai plutôt, rapidement, les lieux où s'explicitent, plus ou moins consciemment, les choix idéologiques, c'est-à-dire essentiellement les préfaces.

Si Littré ne fait nulle mention, dans sa préface, de la question des mots populaires, au profit d'un long exposé sur la question de l'archaïsme et du néologisme, l'histoire de la langue l'intéressant manifestement beaucoup plus que sa définition et son rôle sociaux, d'autres ne manquent pas d'explicitement leurs choix en ce domaine. Les éditeurs du Landais écrivent : « Qu'importe que le terme soit barbare ? le lexicographe n'en amène point l'emploi ni l'imitation : il le discute même et il le blâme s'il y a lieu ». Quant à Bescherelle, il proclame : « Notre intention n'a pas été de réformer la langue, mais de la présenter avec ses caprices, ses anomalies, ses irrégularités, ses beautés, ses défauts, en un mot telle que la nation l'a faite ». Remarquable souci démocratique, qui maintient cependant un jugement esthétique-moral sur la langue ; « pas question de devenir le Dictionnaire des Halles »⁵. Et effectivement, la nomenclature du Bescherelle « maintient par défaut un lexique non reconnu, fondé sociolinguistiquement (en première approche, les usages des couches les plus populaires ou marginales ou des populations provinciales) »⁶. Ainsi que le fait remarquer joliment le spécialiste que je viens de citer, on trouve bien *sodomie*, mais pas *enculer*, alors même qu'on avait annoncé que toutes les classes de la société devaient y être représentées, et chacune d'elles y trouver son vocabulaire spécial.

L'on voit bien ici s'illustrer la gêne des lexicographes, pris entre leur souci d'universalité et leurs tendances, communes à tous les locuteurs, parce qu'elles sont intrinsèques au fonctionnement du social comme lieu de rapport de forces, aux

⁴ *Le Dictionnaire des Halles ou Extrait du dictionnaire de l'Académie française*, Bruxelles, François Foppens, 1696, p. II. Ce dictionnaire est parfois attribué à Furetière.

⁵ Voir Élisabeth GRIMALDI, « La formulation de la norme dans les préfaces des grands dictionnaires de langue française du XIX^e siècle », *Langues et Langage*, n° 3, 1993 (« Encyclopédies et dictionnaires français. Problèmes de norme(s) et de nomenclature », Centre Dumarsais), p. 122-139 (p. 130, 126 et 128).

⁶ Claude VARGAS, « Norme(s) de la nomenclature », *Langues et Langage*, *op. cit.*, p. 37-47 (p. 42).

hiérarchisations et aux exclusions (voir à ce sujet les analyses de Pierre Bourdieu⁷). Furetière l'exprimait déjà :

Je ne les [les proverbes, bas et populaires] ay employez dans le mien qu'à regret, et je les ay mis à la queue de chaque mot, parce que je les regarde comme la lie qui est d'ordinaire au fond du tonneau. On sçait que ce sont eux qui ont conduit jusqu'à nous les plus vieilles façons de parler⁸ ; j'ay donc été contraint de les employer, non seulement parce que l'universalité ne souffre point d'exception, mais encore parce qu'ils servent à expliquer les Auteurs comiques et satiriques [...]. Pour en relever la bassesse je les ay enrichis, la plupart, soit par la recherche de leur origine, soit par des histoires curieuses qui y sont appliquées [...].⁹

Ou comment transformer la trivialité en objet de science légitime, voire en objet lettré ! Si Furetière se glorifie ainsi, et se défend, de la trivialité de certains des termes recueillis dans son *Dictionnaire universel*, que ne devront pas faire ceux qui en font le seul objet de leur collection, les auteurs des dictionnaires d'argot, et autres lexiques du bas langage et de la langue verte ?

Les dictionnaires spécialisés

Furetière lui-même n'a pas hésité à dépouiller pour son *Dictionnaire universel* un dictionnaire spécialisé argot-français du début du XVII^e siècle¹⁰. Car les dictionnaires d'argot, technolecte qui « semble exercer une apparente fascination auprès d'un vaste public de curieux et de lettrés »¹¹, sont, en France, à peu près aussi vieux que le genre du dictionnaire. Et pourtant, n'est-ce pas « une œuvre curieuse à faire et terrible à entreprendre »¹² ?

Or peu à peu, dans les représentations littéraires, comme (probablement) dans la réalité, l'argot, langue des coupeurs de bourse et des Bohémiens, se répand dans les classes populaires, dont ils proviennent et où ils se dissimulent, classes qui parlent un langage, comme le leur, fortement dévalorisé, et stigmatisé lui aussi dans des ouvrages spécialisés, comme ce *Dictionnaire des Halles* déjà cité. Classes dangereuses et classes populaires s'interpénètrent, Victor Hugo, après Eugène Sue, illustre le personnage du misérable, et Gavroche, gamin des rues, parle argot comme Montparnasse, chef de bande : de la misère au crime il n'y a qu'un pas, et qu'une seule langue, l'argot. Sociologues, linguistes et observateurs divers rendent compte également de ce qu'on commence à appeler les bas-fonds de la société, cet envers du décor social, composé de tous ceux que n'effraient ni les jurons ni les injures, ni la pornographie ni la scatologie, « palais plébéiens que n'effrayent pas les fortes épices »¹³. Comme le dit A. Delvau :

⁷ Par exemple dans « Vous avez dit "populaire" ? », *Actes de la Recherche en sciences sociales*, n° 46, mars 1983 (« L'usage de la parole »), p. 98-105.

⁸ On constate que l'intérêt avoué de Littré pour les archaïsmes n'est pas exempt de significations (implicites) d'ordre sociologique.

⁹ *Recueil des factums d'Antoine Furetière [...]*, par C. Asselineau et de Broise, Paris, Poulet-Malassis, 1858-1859, 2 vol. *Second factum*, t. 1, p. 193.

¹⁰ *Le Jargon de l'Argot réformé [...]*, [1628 ? très nombreuses rééditions jusqu'en 1850]. Voir l'édition que j'en ai procurée dans *Les Enfants de la Truche [...]*, Toulouse, Société de Littératures classiques, 1998.

¹¹ Jean-Paul BURNET, *Dictionnaire de la police et de la pègre américain/français et français/américain*, Paris, La Maison du Dictionnaire, 1990. *Avant-propos*, p. XVII.

¹² Jean RICHEPIN, *Préface du Dictionnaire Argot-Français et Français-Argot* de Georges DELESALLE, Paris, Paul Ollendorf, 1896, p. V (J. Richepin cite ici l'avertissement mis en tête du glossaire qui accompagnait sa *Chanson des Gueux*, dans l'édition de 1881).

¹³ Lorédan LANCHEY, *Dictionnaire historique, étymologique et anecdotique de l'Argot parisien, sixième édition des Excentricités du langage, mise à la hauteur des révolutions du jour*, Paris, F. Polo, 1872. *Introduction*, p. XXVI.

On s'étonnera peut-être de voir réunis, confondus dans une promiscuité fâcheuse, le *cant* et le *slang*, l'argot des gredins et celui des honnêtes gens, les adorables mimologismes des enfants et les expectorations repoussantes des faubouriens. C'était une nécessité née de la confusion déplorable des classes sociales à Paris, où le crime coudoie le travail, où le cynisme heurte l'innocence, où le vice flâne en compagnie de la vertu, où l'esprit emboîte le pas à la bêtise. Frères ennemis, ces argots, mais frères - comme les hommes qui les parlent.¹⁴

Comment éviter de passer soi-même pour pervers, quand on collationne cette langue à la fois vulgaire, triviale, populacière, et perverse et dangereuse, langue presque étrangère, en tout cas hétérogène – bref, autre ? Comment peut-on laisser la parole à l'Autre ?

Etre utile

Bien sûr, il y a toujours l'argument facile qui consiste à dire que l'on rassemble précisément ce qu'il ne faut pas dire, afin que chaque mot illégitime soit bien et dûment marqué du signe d'infamie convenable ; on peut toujours dire que l'on ne cite l'Autre que pour le déconsidérer, mieux, pour l'empêcher définitivement de parler ; bref, qu'on n'en fait un livre que pour le mettre à mort et qu'il lui serve de tombeau, et que nul n'en ignore. Et effectivement, les cacologies se multiplient, sur le modèle du *Dictionnaire du bas-langage* de D'Hautel,

ouvrage dans lequel on a réuni les expressions proverbiales, figurées et triviales ; les sobriquets, termes ironiques et facétieux ; les barbarismes, solécismes ; et généralement les locutions basses et vicieuses que l'on doit rejeter de la bonne conversation¹⁵, [... destiné] à en interdire l'usage pour conserver à la langue française sa célébrité.¹⁶

D'Hautel prend d'ailleurs soin de nous rassurer :

Quoique le titre de cet ouvrage semble d'abord justifier tous les excès, toutes les impuretés, on s'est appliqué cependant à en bannir ces termes libres et obscènes qui portent de si cruelles atteintes à la pudeur et à la vertu.¹⁷

De plus, puisque les locuteurs des bas-fonds font partie, quoiqu'on le déplore, cela va de soi, de la société générale, il importe parfois de donner à entendre leur langage, ne serait-ce que dans un but pragmatique de communication. Ainsi un certain Z. Chastelain, préfaçant dans une réédition de 1750 le *Dictionnaire comique, satirique, critique, burlesque, libre et proverbial* de Philibert Le Roux¹⁸, dictionnaire souvent réédité ou plagié au XIX^e siècle, remercie ledit Le Roux d'avoir fait œuvre utile, car

¹⁴ Alfred DELVAU, *Dictionnaire de la langue verte. 2^{ème} édition entièrement refondue et considérablement augmentée*, Paris, E. Dentu, 1867, p. XIV-XV. Confusion que critique et regrette Clément Casciani, qui signe la préface de *La Langue verte*, dictionnaire signé Jean LA RUE, p. 37 (*La Langue verte. Dictionnaire d'argot et des principales locutions populaires. Précédé d'une Histoire de l'argot par Clément CASCIANI*, Paris, P. Arnould, [1894]).

¹⁵ *Dictionnaire du bas-langage ou des manières de parler usitées parmi le peuple ; ouvrage dans lequel on a réuni les expressions proverbiales, figurées et triviales ; les sobriquets, termes ironiques et facétieux ; les barbarismes, solécismes ; et généralement les locutions basses et vicieuses que l'on doit rejeter de la bonne conversation*, Paris, D'Hautel et F. Schoell, 1808.

¹⁶ D'Hautel, *op. cit.*, Préface, p. III.

¹⁷ D'Hautel, *op. cit.*, p. IV.

¹⁸ *Avec une explication très fidèle de toutes les manières de parler Burlesques, Comiques, Libres, Satyriques, Critiques et Proverbiales, qui peuvent se rencontrer chez les meilleurs Auteurs, tant Anciens que Modernes. Le tout pour faciliter aux Etrangers, et aux Français mêmes, l'intelligence de toutes sortes de livres*, Amsterdam, Michel-Charles Le Cène, 1718 (réédition Amsterdam, Zacharie Chastelain, 1750).

combien de personnes distinguées qui ne sont jamais sorties de la Cour ou du grand monde, et qui se trouvant quelquefois obligées de descendre dans de certains détails avec les gens du peuple, ne comprennent rien à ce qu'ils leur disent ?¹⁹

Enfin, il importe après tout que l'argot ne soit pas plus écorché que le bon langage ; c'est ainsi qu'un *Dictionnaire thématique français-argot*, constatant que « les gens du monde, de par une fâcheuse ambition de paraître à la coule, balbutient un argot dont les incorrections patentes infligent une véritable souffrance à l'homme de goût » se propose de leur donner « les moyens de parler purement et hardiment cette langue qu'ils balbutient à peine et qu'ils déparent par de cruelles erreurs »²⁰.

Mais il y a plus sérieux : cette langue des bas-fonds est à la fois la langue de la misère et celle du crime : qui sait si le mendiant qui vous suit dans la rue n'attend pas une occasion favorable pour vous détrousser ? qui sait si ces buveurs attablés dans une taverne ne méditent pas un coup contre votre ferme ou votre boutique ? Comment se garder des entreprises de ceux que protège un langage incompréhensible, secret, barbare ? Eh bien, en l'apprenant dans les bons dictionnaires, qui jettent « une clarté salutaire dans les arcanes du crime »²¹ ! Ainsi P. Leclair justifie-t-il son entreprise de révéler au public l'argot des chauffeurs d'Orgères :

Le Dictionnaire d'Argot fait enfin partie de cet ouvrage. Tous les termes en ont été réunis avec la plus scrupuleuse exactitude. Il est tel, en un mot, qu'une fois connu, c'est en empêcher la propagation et l'usage. Les cultivateurs, exposés à donner tous les jours gîte à des voleurs et à des assassins, sous le nom de mendiants, en sentiront l'importance plus que tous les autres. Par la connaissance qu'ils en auront acquise, ils pourront sans doute éviter le pillage, l'incendie de leurs propriétés, la mort même, en prenant, en temps utile, les mesures qui leur seront suggérées par les circonstances.²²

Ce jargon barbare est d'autant plus dangereux, que ces bandits s'en servent au milieu même de ceux qu'ils doivent assassiner la nuit suivante, ou dans le jour même. Le faire connaître, c'est, ce me semble, l'anéantir et présenter spécialement aux cultivateurs le moyen de se garantir d'une infinité de maux en y faisant attention, et en prenant des mesures promptes contre le brigandage et la scélératesse.²³

Bras-de-fer, « auteur » du *Nouveau dictionnaire d'argot*,

a pour but d'être utile à tous les gens du monde, et particulièrement à ceux qui, par leur position, se trouvent souvent exposés à rencontrer de ces individus qui, à l'aide de cette sorte de langage, se font passer pour étrangers et méditent ainsi impunément leurs mauvais desseins.²⁴

Le préfacier anonyme du *Dictionnaire d'argot ou guide des gens du monde*, après avoir raconté une anecdote qui montre comment sa connaissance de l'argot lui a permis d'éviter d'être détroussé (ou pire) au coin d'une rue mal famée, explique : « Nous offrons ce dictionnaire aux gens du monde pour les prémunir contre les voleurs, filoux, escrocs,

¹⁹ Z. Chastelain, *Avertissement*, *op. cit.*, p. 4. On retrouve le même thème dans la préface de Lorédan Larchey à son *Dictionnaire*.

²⁰ Jules LERMINA et Henri LEVEQUE, *Dictionnaire thématique français/argot, suivi d'un index argot/français, à l'usage des gens du monde qui veulent parler correctement la Langue Verte*, Paris, Éditions de Paris, 1991 (reproduction de l'édition Chacornac, 1900). *Introduction*, p. III et X.

²¹ Émile COLOMBEY, *Le Monde des voleurs, leur esprit et leur langue*, Paris, É. Dentu, 1862 (Collection Hetzel), p. 269 (avertissement en tête du *Dictionnaire d'argot* qui complète l'ouvrage).

²² P. LECLAIR, *Histoire des brigands, chauffeurs, et assassins d'Orgères*, Chartres, imprimerie de Lacombe, an VIII [1800], p. 3.

²³ *Ibid.*, p. 128.

²⁴ [BRAS-DE-FER], *Nouveau dictionnaire d'argot, par un ex-chef de brigade sous M. Vidocq suivi de la Chanson des galériens rapportée dans ses Mémoires. Ouvrage utile aux gens du monde*, Paris, chez les marchands de nouveautés, 1829. *Avis*, p. 5.

mouchards, filles de joie, en un mot contre les habitants des galères et autres endroits de société plus ou moins aimables »²⁵.

Cependant l'argument peut se retourner :

Quant au reproche que l'on nous fera sans doute d'être les précepteurs des apprentis-voleurs, nous n'aurons pas de peine à en prouver l'injustice. Ce livre ne pourrait être mauvais que s'il était clandestin. Publié à bon marché et publiquement, il révèle aux honnêtes gens un langage qui est pour eux une menace éternelle, il les met à même de prévenir le vol et de le dénommer. En cela, l'auteur croit avoir mis au jour une publication véritablement morale. C'est dans l'intérêt de la société qu'il a fait des études qui répugnaient à son caractère : il sera assez récompensé s'il a l'espoir de faire quelque bien²⁶

Il faut lutter contre le fonctionnement secret du langage des marginaux et des illégaux par sa publication : ainsi, il ne pourra plus jouer ce rôle de protection et de cryptage que tous les linguistes d'alors soulignent. La publication permettra au contraire, en révélant le mot, de faire connaître la chose, donc de la réprimer et de la punir ; ce qui n'est pas tout à fait faux, puisque, effectivement, plusieurs mots de la langue courante qui désignent les activités réellement ou potentiellement illégales viennent de l'argot, depuis le plus ancien attesté, dupe, jusqu'à pègre, en passant par cambriolage, maquiller, etc...

Enfin, l'utilité d'un tel dictionnaire est de donner des clés de lecture au pauvre lecteur honnête devant ces textes littéraires qui bravent l'honnêteté, et qui pourtant – paradoxe suprême – méritent d'être lus ! Le Roux, dont nous avons déjà cité le dictionnaire, lui accole ce sous-titre :

Avec une explication très fidèle de toutes les manières de parler Burlesques, Comiques, Libres, Satyriques, Critiques et Proverbiales, qui peuvent se rencontrer dans les meilleurs Auteurs, tant Anciens que Modernes. Le tout pour faciliter aux Etrangers, et aux Français mêmes, l'intelligence de toutes sortes de livres.

N'a-t-il pas fallu plusieurs dictionnaires successifs (dont un français-allemand²⁷) pour venir en aide au pauvre lecteur des *Mystères de Paris*, qui ne croyait pas qu'il lui fût nécessaire de s'embarquer sur une telle galère ! Comme le dit Vidocq, ou son « nègre », « lorsque l'on parle sur le théâtre le langage des prisons et des bagnes, lorsque les assassins publient leurs Mémoires, et les voleurs leurs pensées intimes, le moment est opportun pour publier un Dictionnaire argotique »²⁸.

²⁵ *Dictionnaire d'argot, ou Guide des gens du monde, pour les tenir en garde contre les mouchards, filous, filles de joie, et autres Fashionables et petites-maîtresses de la même trempe, par un Monsieur comme il faut, ex-pensionnaire de Sainte-Pélagie*, Paris, chez les marchands de nouveautés, 1827, p. VIII-IX.

²⁶ [Arthur HALBERT, d'Angers], *Le Nouveau dictionnaire complet du jargon de l'argot, ou le langage des voleurs dévoilé contenant tous les mots usités, reconnus et adoptés par eux avec leurs explications et leurs définitions ; suivi des nouveaux genres de vols et escroqueries nouvellement employés par eux, et terminé par des chansons en français et en argot*, Paris, Le Bailly, [1849]. Introduction, p. 8.

²⁷ *Dictionnaire complet de l'Argot employé dans Les Mystères de Paris. Ouvrage éminemment utile à toute personne honnête, puisqu'il divulgue à la société les mots dont les filous, voleurs, floueurs, chevaliers d'industrie composent leur conversation. Ouvrage recueilli par M. D. D'après les renseignements donnés par un ex-surveillant de la Roquette et un ancien garde-chiourme du bagne de Brest. Augmenté de la manière dont la pègre maquille son truque pour poissencher les pantres, les voleurs s'y prennent pour duper les honnêtes gens*, Paris, chez tous les libraires, [1844] ; *Dictionnaire de l'argot moderne ; ouvrage indispensable pour l'intelligence des Mystères de Paris de M. Eugène Sue. Aperçu physiologique sur les prisons de Paris ; histoire d'une jeune détenue de Saint-Lazare racontée par elle-même, et deux chansons inédites de deux prisonniers célèbres de Sainte-Pélagie*, Paris, E. Gazel, 1844 ; BRANDT (dit Grierin), *Vocabulaire argot français-allemand. Petit manuel à l'usage des lecteurs des Mystères de Paris*, Berlin, A.W. Hayn, 1844.

²⁸ Eugène-François VIDOCQ, *Les Voleurs, physiologie de leurs mœurs et de leur langage. Ouvrage qui dévoile les ruses de tous les fripons, et destiné à devenir le Vade Mecum de tous les honnêtes gens*, Paris, chez

Être compétent

Cependant, pour pouvoir prétendre être véritablement utiles, de tels dictionnaires doivent garantir leur authenticité. Car ces langages marginaux ne sont déjà que trop « factices », parce que fabriqués ; rien ne peut permettre de reconnaître ces termes (et leur traduction) comme vrais, puisqu'ils sont barbares, venus d'ailleurs, « maquillés ». Il importe donc que le lexicographe explique d'où il tient une compétence si suspecte, puisque après tout il peut toujours être soupçonné d'avoir de bonnes raisons pour connaître le langage des bas-fonds. Certains n'hésitent pas d'ailleurs à l'avouer, voire à en faire un argument de vente, tout en garantissant, par leur entreprise même, qu'ils se sont mis du côté des honnêtes gens, qu'ils ont, comme le Vautrin de Balzac, désormais mis leur énergie et leurs tristes connaissances au service de la justice, tel Vidocq, modèle de Vautrin²⁹.

Il y a plus subtil, ou plus brutal : on peut prétendre ne tirer son savoir que des dictionnaires de ses prédécesseurs³⁰ ; on peut jouer les dégoûtés, en insistant sur le fait que l'exploration des bas-fonds fut un sacrifice assumé au nom de l'intérêt général³¹ ; on peut faire état de ses origines noblement populaires, comme Alfred Delvau, « enfant du pavé de Paris, et d'une famille où l'on est faubourien de père en fils »³². Mais assumer un dictionnaire d'argot reste toujours une sorte de gageure, car, comme l'explique Jean Richepin, il faudrait être à la fois un Littré pour la scientificité, et « un observateur consommant sa vie dans les milieux étranges et souvent peu accessibles où l'on parle cette langue infiniment variée et renouvelée incessamment. L'auteur du dictionnaire d'argot devrait donc être à la fois le plus consciencieux des rats de bibliothèque et le plus audacieux des batteurs de pavé »³³. Le plus proche du portrait serait peut-être Alfred Delvau :

J'ai laissé aux délicats d'en haut, aux aristocrates de la philologie, le soin de trier, de classer et d'étiqueter leurs trouvailles de choix. Ravageur littéraire, j'ai obscurément, pendant sept ou huit ans, battu de mon crochet tous les ruisseaux, promené ma lanterne sourde dans tous les coins ténébreux, ramassant sans cesse et sans fin, heureux d'un tessou comme Rousseau d'une pervenche, et enrichissant chaque jour mon musée d'un nouveau débris, sans lui enlever un grain de sa poussière, un atome de sa boue, une parcelle de sa rouille : tel trouvé, tel conservé.³⁴

Aimer la chair des mots, les mots bien en chair

La procédure la plus intéressante est celle qui consiste à revaloriser l'objet de recherche dévalorisé, en proposant que cette contre-culture remplace une culture désormais exténuée, sans force et sans vigueur, émasculée pour tout dire³⁵.

« Ce français-là, puisé aux sources vives du peuple, est le seul véritable français, que parlaient avec bonheur petits et grands de ce monde avant que le purisme louis-quatorzien ne vînt le châtrer de sa jeune vigueur et verdure. Ne faut-il pas préférer à la langue de Bossuet et de Sainte-Beuve la langue de « Gavroche, de Biribi, du Père Peinard et de Nini-Peau-

l'auteur et tous les libraires marchands de nouveautés, 1837, p. VII. Mais l'utilité de ce dictionnaire est aussi sociale : protéger les honnêtes gens.

²⁹ Voir Honoré de BALZAC, *Splendeurs et misères des courtisanes*, 4^{ème} partie, *La dernière incarnation de Vautrin*, chapitre « Suite de l'abdication ».

³⁰ Hector FRANCE, *Dictionnaire de la langue verte. Archaismes. Néologismes. Locutions étrangères. Patois, Étoile sur Rhône*, Nigel-Gauvin, 1990 (réédition en fac-similé de l'éd. de Paris, Librairie du Progrès, s. d. [1907]). *Introduction* (non-paginée, 4^{ème} f.).

³¹ Halbert d'Angers, *op. cit.*, p. 6.

³² A. Delvau, *op. cit.*, p. IX.

³³ J. Richepin, *op. cit.*, p. V.

³⁴ A. Delvau, *op. cit.*, p. VIII.

³⁵ Voir par exemple *ibid.*, p. XIV et p. XIX.

d’chien ? »³⁶, et cela même si « ce langage énergique parfois, sauvage et imaginé, est rempli de figures pittoresques, qui respirent souvent le sang et le meurtre »³⁷.

Car de cet « océan de boue », on rapporte non seulement des « madrépores et des polypes monstrueux », mais aussi « quelques coraux et quelques perles »³⁸. En effet,

c’est une langue sanglante et impie, le *cant*, l’argot des voleurs et des assassins ; une langue triviale et cynique, brutale et impitoyable, athée aussi, féroce aussi, le *slang*, l’argot des faubouriens et des filles, des voyous et des soldats, des artistes et des ouvriers. Toutes deux, je le sais, renferment une ménagerie de tropes audacieux, ricaneurs et blasphémateurs, une cohue de mots [...] qui semblent crachés par quelque bouche impure [...] ; mais toutes deux aussi, quoi qu’on fasse et dise, sont pleines d’expressions pittoresques, de métaphores heureuses, d’images justes, qui entreront un jour de droit dans le Dictionnaire de l’Académie comme ils sont entrés de fait dans la circulation, et même dans la littérature [...].³⁹

Les lexicographes rendent ainsi service à la langue, en lui permettant de se nourrir d’une autre, qui est en réalité sa source, son origine, la trace en elle de sa vraie nature, ce qu’elle était avant d’être dénaturée, douée de « la succulence, [du] nerf, [du] *chien* de la langue préférée de Montaigne et de Malherbe »⁴⁰, langage « étrange, admirable et horrible, sublime et grotesque, poétique ou cynique et ordurier – carnaval de la pensée ! »⁴¹. Ils rendent surtout service à la littérature, étant entendu que la littérature a besoin de puiser aux sources vives et premières du langage, que la littérature n’est pleinement elle-même que dans la mesure où elle représente l’autre du langage, qu’elle a besoin de ce

monument superbe et sombre, plein de flamboiement et plein de nuit, pour l’édification duquel chaque malheureux, chaque déclassé, chaque révolté, chaque paria, chaque opprimé, chaque voleur, chaque assassin a apporté sa pierre. Certains de ses recoins épouvantent l’honnête homme, d’autres excitent l’admiration des écrivains et des lettrés. Ici l’esprit pétille et la métaphore étincelle ; là le chancre et le cancer qui rompt le corps social sont mis à nu et provoquent la nausée.⁴²

Et que l’argot soit une langue par essence littéraire, les témoignages à ce sujet foisonnent, depuis Montaigne qui, selon le *Dictionnaire universel du XIX^e*, « aimait mieux que son fils apprint à parler aux tavernes qu’aux écoles de la parlerie »⁴³, jusqu’aux auteurs du *Dictionnaire du français non-conventionnel*, Cellard et Rey, qui parlent de la « vie même de ces mots, foisonnante, débridée, intensément humaine ; [de] leur grouillement inventif, leur drôlerie, leur justesse toujours et leur poésie souvent »⁴⁴, en passant par Pierre Larousse :

Formé par des hommes vivant en état de révolte ouverte contre les lois et les mœurs, mais doués d’intelligence, d’esprit et d’une grande force de caractère, l’argot brille généralement par le pittoresque et par l’énergie de l’expression, souvent par la profondeur de la pensée. [...] Examinez, scrutez, interrogez bien chaque mot, et vous verrez quel sens terrible ou profond il recèle sous son enveloppe grotesque ou hideuse.

D’où la nécessité de partir à la découverte, non sans l’ouvrage de référence indispensable, *Les Mystères de Paris*.

³⁶ Jacques CELLARD et Alain REY, *Dictionnaire du français non-conventionnel*, Paris, Hachette, 1980. *Avant-propos*, p. XIII.

³⁷ Halbert d’Angers, *op. cit.*, p. 6.

³⁸ A. Delvau, *o.c.*, p. X.

³⁹ *Ibid.*, p. XII.

⁴⁰ *Ibid.*, p. XIII.

⁴¹ C. Casciani, *Préface de La Langue verte, op. cit.*, p. 55.

⁴² *Ibid.*, p. 54.

⁴³ Article « argot ».

⁴⁴ J. Cellard et A. Rey, *op. cit.*, p. XIV.

Il est tard ; minuit sonne à l'église Saint-Étienne-du-Mont. Voici la place Maubert, cette moderne *Cour des Miracles*. Mais l'auteur du *Grand dictionnaire* n'a pas peur ; c'est un homme à précaution, qui se ménage pour ses souscripteurs : il a endossé la blouse et la casquette de Rodolphe⁴⁵, et, par amour de l'art, il peut entrer impunément et s'attabler au *Tapis-franc*. Quels cris, quel mouvement ! Ici, toutes les ordures de Babylone, morales et physiques, semblent s'être donné rendez-vous. [...]

Et de conclure :

Les différents argots que nous venons de passer en revue se font remarquer [...] par l'originalité du tour, le piquant des contrastes ou des rapprochements, l'énergie de l'expression, la vivacité et l'éclat des métaphores, la hardiesse des images et l'imprévu des analogies.⁴⁶

Il est bien difficile de faire entrer ce vocabulaire dans le « droit commun » de la lexicographie, comme en témoignent encore Ceyllard et Rey, qui en affichent le projet, tout en reconnaissant qu'ils ont affaire à forte partie, ce vocabulaire étant unanimement considéré comme « le produit inavouable du matérialisme haineux des classes dangereuses, enfanté dans le mystère de l'illégalité »⁴⁷, et en déclarant avoir tenté de réunir « le plus grand nombre de citations d'une qualité littéraire indiscutable », pour prouver « l'extraordinaire beauté que donn[e] à un grand nombre de [ces] citations l'emploi heureux de tel ou tel mot d'*argot* »⁴⁸. Quant à l'auteur d'un *Dictionnaire des expressions paillardes et libertines de la littérature française* paru en 1993, il écrit en préface :

Cet ouvrage fort licencieux et plaisant, regorgeant de citations croustilleuses et succulentes, n'est pas à mettre entre toutes les mains, du moins entre celles des pisse-froid, des grenouilles de bénitier, des rabat-joie et autres punaises de sacristie... Quant aux amateurs de crudités et de paillardises, c'est avec délices qu'ils batifoleront dans ce jardin fleuri de mots verts.⁴⁹

Il faut savoir jouir de la vie comme des mots, jouir des mots comme de la vie. On reconnaît là tout ce courant de défense et illustration du français non-conventionnel, qui certes n'hésite pas à choquer le bourgeois, mais en adoptant une attitude plus « aristo » que populaire, car, si ce français-là mérite qu'on en jouisse, c'est parce que de grands écrivains s'en sont servi et l'ont illustré. Ainsi que le dit la quatrième de couverture de l'ouvrage, on peut se vanter d'être là « licencieux avec élégance, libertin avec grâce, tant la subtilité de notre langue excuse tous les excès ». On voit que la liberté lexicale reste étroitement contrôlée, codifiée, et qu'elle demeure à légitimer. L'opération ne saurait donc être neutre : il y a toujours quelque risque à explorer savamment ou curieusement les bas-fonds de la langue, l'autre de la langue, la langue des autres, car malheur à celui par qui le scandale arrive ; mais il y a aussi quelque profit et quelque jouissance à faire scandale.

Paru dans *Cahiers Diderot* n° 11, *L'Autre et les encyclopédies*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1999, p. 155-168.

⁴⁵ Héros des *Mystères de Paris* d'E. Sue.

⁴⁶ *Dictionnaire universel du XIX^e*, article « argot ».

⁴⁷ J. Cellard et A. Rey, *op. cit.*, p. X.

⁴⁸ *Ibid.*, p. XIII.

⁴⁹ Jean-Marc RICHARD, *Dictionnaire des expressions paillardes et libertines de la littérature française*, s.l., Filipacchi, 1993. *Avant-propos*, p. 8.